

# Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq du mois de mars à neuf heures se sont réunis les Membres du Conseil Municipal, au lieu ordinaire des séances, en suite de convocation du vingt mars deux mil vingt-trois, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie, sous la présidence de Monsieur TINCHON Jean-Marie, Maire.

## Etaient présents :

Monsieur TINCHON Jean-Marie, Maire,  
Messieurs PRUDHOMME Jean-Marc et LEDET Jean-Luc, Adjointes  
Madame RATEL Aurélie, Adjointe  
Mesdames LE BERRE Katie, DARDENNE Virginie, Conseillères Municipales,  
Messieurs SCHOLLAERT Éric, BOURGEOIS Sébastien, Conseillers  
Municipaux.

## Procurations :

Madame DEFLEURY Hélène	à	Monsieur TINCHON Jean-Marie
Madame BOUCHET Isabelle	à	Madame RATEL Aurélie
Monsieur BOULNOIS Olivier	à	Monsieur BOURGEOIS Sébastien
Monsieur GODEFROY Fabrice	à	Madame LE BERRE Katie
Madame WOJCIK Nicole	à	Monsieur LEDET Jean-Luc

Absents excusés : Mesdames LEGER Adriana et THOMAS Martine

## **DELIBERATION 1025032023**

### **AVIS SUR IMPLANTATION DE 7 AEROGÉNÉRATEURS FORTEL EN ARTOIS ET VILLERS L'HÔPITAL**

La commune de Boubers-sur-Canche, ainsi que tous les villages environnants doivent donner leur avis vis-à-vis de cette possible implantation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ne souhaite pas l'implantation de ces aérogénérateurs, ce afin de protéger le paysage mais aussi en raison du grand nombre d'éoliennes déjà présentes sur notre territoire.

Résultats des votes : 4 votes contre, 2 votes pour, et 7 abstentions.

Fait et délibéré en séance,  
Les jours, mois et an susdits.  
2023

Publié et rendu exécutoire, par  
l'envoi en préfecture le 7 April

Au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Jean-Marie TINCHON

Le Maire,  
Jean-Marie TINCHON

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Affiché le

ID : 062-216201582-20230325-1025032023-DE